

GAL COB - Grille de sélection des projets LEADER

Intitulé du projet : _____
 Identification du PP : _____
 Date du comité : _____
 Fiche action : _____



Points d'analyse	Ce que l'on cherche à évaluer :	Positionnement (de 0 à 4 = de 0 à 4 points)				Note attribuée	Justification
		0	1	2	3		
Impact territorial	Les liens entre le projet et le territoire de mise en œuvre du programme : - Des retombées durables et positives peuvent-elles être attendues pour le territoire ? - Et à quelle échelle ?	Projet à impact strictement ou majoritairement extra-territorial (Même si des réalisations sont prévues sur le COB, le projet ne semble pas pouvoir engendrer de retombées positives significatives et dans la durée pour le territoire)	Projet faiblement lié au territoire : mobilise peu de ressources locales, ou seulement ponctuellement, et à fort potentiel de délocalisation	Le projet ne couvre qu'une partie du COB. Au vu des objectifs, des moyens à mobiliser et des ressources disponibles à l'échelle retenue, un déploiement à plus grande échelle aurait été pertinent.	Le projet ne couvre qu'une partie du COB, mais son périmètre est pertinent par rapport aux objectifs, aux moyens déployés ainsi qu'aux ressources disponibles à l'échelle retenue.	Projet non délocalisable, mené à l'échelle du Pays et s'appuyant sur des ressources du territoire. D'intérêt COB, voire au-delà.	
Dimension innovante	Dans quelle mesure le projet propose une réponse nouvelle à un enjeu de société identifié sur le territoire, qui n'est, en l'état, pas ou que partiellement comblé ?	Le projet reproduit (événement ponctuel, investissement) ou poursuit (fonctionnement) une activité déjà existante sur le territoire.	*La capacité du produit ou service en développement à répondre à des enjeux sociaux du territoire est annoncée mais pas suffisamment étayée, et/ou le besoin n'est pas clairement argumenté. OU *Bien que les actions prévues semblent répondre à un besoin de territoire, la demande d'aide ne s'inscrit pas dans une stratégie à plus long terme de développement / diversification des services proposés par la structure porteuse.	Le projet vise à mener une expérimentation qui semble cohérente eu égard à un enjeu de territoire bien identifié. Toutefois l'argumentation liée à l'expression du besoin reste partielle, et peu d'éléments justifient de l'évaluation de la pertinence de la réponse proposée (les parties prenantes sont peu mobilisées dans la construction de la proposition)	Le projet vise à mener une expérimentation qui semble cohérente et proportionnée, en réponse à un enjeu de territoire clairement identifié et documenté. Des éléments saillants sont présentés sur : - l'argumentation liée à l'expression du besoin et l'identification de l'insuffisance des réponses disponibles en l'état sur le territoire - l'évaluation de la pertinence de la réponse apportée et l'implication des parties prenantes dans la construction de la proposition.	Le projet consiste en la création d'une structure dont la principale finalité est de traiter un ou plusieurs enjeux de territoire (les autres finalités sont statutairement subordonnées à cet objectif principal). Pour cela cette structure : * transpose une solution éprouvée ailleurs mais inexistante sur le territoire, * OU développe une solution dont le caractère innovant est reconnu au-delà du périmètre du COB (le mode opératoire lié à l'expérimentation est alors maîtrisé).	
Durabilité de l'action	Dans quelle mesure l'action sollicitant un financement LEADER prévoit les conditions nécessaires à sa pérennité ? A la fois aux plans : - <u>Economique</u> (pistes envisagées pour la mise en place d'un modèle économique viable) - <u>Environnemental</u> , en veillant à ce que les actions mises en œuvre soient favorables aux écosystèmes et préservent les ressources mobilisées.	Projet ponctuel, sans suites envisagées	Le service développé aurait vocation à durer, mais les conditions nécessaires à sa pérennité ne sont pas envisagées (pas d'éléments sur la poursuite de l'opération une fois le financement terminé, ou sur la préservation des ressources mobilisées dans le procédé)	Le projet prévoit les conditions nécessaires à sa pérennité économique, mais avec une prise en compte limitée des enjeux de développement durable (préservation des ressources mobilisées)	Le porteur de projet présente des arguments fiables et réalistes relatifs à la pérennité du service ou du produit, en tenant compte des enjeux de développement durable.	Le projet est basé sur un modèle économique où la création de valeur est intrinsèquement liée à la préservation des ressources (où le développement de l'activité devient, de fait, bénéfique aux écosystèmes)	
Cohésion sociale	Dans quelle mesure le projet : - Favorise l' <u>inclusion sociale</u> des individus, quel que soit leur âge, leur genre, leur statut social ou économique ? Et/ou, - Favorise la multiplication ou le renforcement des <u>liens sociaux</u> entre individus d'âge, de genre et/ou de groupes sociaux différents ?	Le projet n'est pas susceptible d'avoir, ni directement ni indirectement, d'effet positif sur la cohésion sociale.	Le projet n'est pas destiné aux habitants, et ne les implique pas dans la mise en œuvre et/ou la gouvernance. Des effets indirects positifs peuvent toutefois être attendus.	Des effets sont recherchés en matière de cohésion sociale, mais les objectifs annoncés restent imprécis, et la méthode ne semble pas optimale pour atteindre ces objectifs.	Le projet présente des objectifs directement liés au renforcement de la cohésion sociale. Les moyens déployés sont cohérents à cet égard et des impacts conséquents peuvent être attendus en la matière.	Par son objet et sa méthode, le projet cherche à avoir un impact positif fort sur la cohésion sociale. A la fois en matière d'inclusion sociale et de renforcement des liens sociaux	
Coopération	Niveau d'implication de potentielles structures partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.	Projet individuel ne sollicitant pas l'implication d'autres acteurs du territoire (ou seulement sous la forme de prestations)	Projet sollicitant des collaborations ponctuelles, non formalisées, avec des partenaires du ou hors territoire	La structure à l'origine du projet s'appuie régulièrement sur la contributions de partenaires locaux pour sa mise en œuvre.	Le projet est basé sur le besoin de partage de ressources ou d'outils entre partenaires du territoire, mais la coopération reste informelle.	Projet visant une démarche de coproduction, formalisée par une structure actant une gouvernance collective entre les partenaires (SCIC, PTCE, etc)	
						note obtenue	0 / 20 pts

Avis du membre du comité de programmation

Si note > 10 / 20	Avis favorable
Si note ≤ 10 / 20	Ajournement ou Avis défavorable
Si 0 sur l'un des critères	Projet non retenu

Au besoin, avis du membre du comité de programmation
 Cocher la case correspondant à votre choix

<input type="checkbox"/> Avis favorable (le dossier de demande d'aide va pouvoir être complété puis instruit pour avis réglementaire)	<input type="checkbox"/> Ajournement (le projet doit être retravaillé)	<input type="checkbox"/> Avis défavorable (le projet n'est pas sélectionné)
---	--	---